

Note / 20	Correcteur

1 En 2021, Thomas Piketty a compilé vingt années de recherche sur les inégalités dans un livre intitulé "Une brève histoire de l'égalité". Cet auteur, qui avait dénoncé quelques années plus tôt l'exploration des inégalités, nuance sa thèse préliminaire en démontrant que depuis la Révolution industrielle, les inégalités avaient été continuellement réduites. Il existerait donc bel et bien une relation entre croissance et inégalités, même si elle serait ambivalente.

5 La croissance économique correspond à l'augmentation soutenue pendant une longue période - en général un an - de la production de biens et services. Elle est l'un des quatre sommets du carré magique de N. Kaldor et est donc à ce titre un des objectifs des politiques publiques. Les inégalités sont des différences de dotations entre individus, entreprises ou États. Elles sont de nature et de cause multiples. À première vue, elles sont généralement considérées négativement et justifient donc le rôle de redistribution de l'État, théorisé par R. Musgrave. Toutefois, elles peuvent également être considérées comme un outil d'incitation pour améliorer la productivité d'une entreprise ou d'un employé. Le caractère potentiellement préjudiciable des inégalités pour la croissance économique ne serait donc pas une évidence.

10 L'État doit-il légitimement agir pour réduire les inégalités dans un objectif d'amélioration de la croissance ?

15 Si chez les Classiques, les inégalités ne sont pas considérées comme problématiques, le XIX<sup>e</sup> siècle a été le théâtre d'un débat sur leurs bénéfices potentiels (I).  
20 De nos jours, la majorité des discussions porte sur les inégalités entre les individus et sur les meilleurs moyens d'y faire face (II).

(1) Indiquer la nature du concours.

(2) Précisez le niveau : CME - CM1 - CM2 - CTE - CT1 - CT2 - CT1/VE - CAT2 - BSAT - BSTAT.

(3) Pour les examens de langues, préciser : active, réserve, service détaché.

(4) Ne rien inscrire dans cette case.

(5) Le candidat porte au numérateur le numéro d'ordre de la feuille et au dénominateur le nombre total de documents constituant sa composition (ex. : 1/3 puis 2/3 et 3/3).

\*

\*

\*

35

Historiquement, les inégalités ont fondé les théories du commerce international. Toutefois, l'émergence des théories liées à l'innovation sert à remettre en cause les bienfaits supposés des inégalités (I).

40

Les théories classiques ont d'abord institué une liaison positive et nécessaire des inégalités de dotation. Dans les faits, il semblerait que la croissance ait davantage eu un impact sur les inégalités que l'inverse (A).

45

Adam Smith a théorisé le principe d'avantages absolus entre pays, qui a ensuite été amélioré par David Ricardo sous la forme de la théorie des avantages comparatifs. Selon cette théorie, chaque pays aurait une dotation différente en facteurs travail qui lui permettrait de se spécialiser plus efficacement dans la production d'un bien particulier. La spécialisation permettrait une hausse de la productivité et donc de la croissance. Elle inciterait également à commercer davantage avec des pays spécialisés dans d'autres biens. Cette ouverture du commerce international permettrait à son tour d'améliorer la croissance en offrant de nouveaux débouchés à la production. Cette théorie souffre toutefois de faiblesses, notamment parce qu'elle n'intègre pas le facteur capital. Le modèle Heckscher-Ohlin-Samuelson (HOS) modernise la théorie de Ricardo et l'adapte au marché moderne. Ainsi selon le modèle HOS, les pays doivent se spécialiser dans la production utilisant le facteur le plus abondant comparativement aux autres. Cette théorie justifie donc l'existence d'une division internationale du travail par les inégalités de dotation en facteurs de production.

50

55

60

65

70 En dehors des modèles théoriques, la croissance  
semble davantage avoir d'influence sur les inégalités  
que l'inverse. En effet, la période de la révolution  
industrielle s'est d'abord accompagnée d'une augmentation  
de la prise et d'importance des inégalités. Toutefois,  
75 conformément à la courbe de Kuznets, ces inégalités  
ont fini par se réduire, notamment grâce à l'action  
de l'État-providence. Les actions de redistribution  
et d'allocation de l'État-providence sont permises  
par les gains accumulés par l'État grâce à la croissance.  
80 De ce point de vue, même si les inégalités pouvaient  
avoir un impact négatif sur la croissance à court terme,  
ces inégalités se retrouvent in fine réduites à long  
terme et n'auraient donc pas d'effet réellement  
préjudiciable pour la croissance.

85 Si le modèle HOS fait reposer la croissance sur les  
inégalités en dotation, les faits semblent plutôt  
pencher pour un rôle relativement faible des inégalités sur  
la croissance. Toutefois, les théories qui ont tenté  
90 de donner une explication plus poussée à la croissance  
ont mené à la réouverture du débat sur les bienfaits  
des inégalités (B).

95 Le modèle de Solow tente d'expliquer pourquoi  
la croissance est possible malgré la règle des rendements  
marginaux décroissants. Selon ce modèle, il existerait  
un "résidu de Solow", communément nommé "productivité  
globale des facteurs" (PGF), qui permettrait de dépasser  
la problématique des rendements marginaux décroissants.  
100 La PGF a ensuite été assimilée à l'innovation technologique.  
La question de l'innovation technologique a réouvert le  
débat sur les inégalités avec le duel entre l'école  
d'Harvard et celle de Chicago. Selon l'école d'Harvard,  
la route de monopole qu'acquiert une entreprise ayant

105 innové augmente les inégalités entre entreprises. Ces inégalités ont ensuite tendance à se creuser puisque les entreprises qui obtiennent moins de bénéfices peuvent plus difficilement investir pour innover, ce qui est en fin de compte préjudiciable à la croissance. Selon cette école, le rôle de l'Etat serait donc d'éviter la formation de routes de monopoles pour améliorer la croissance.

110 Au contraire, l'école de Chicago développe une vision dynamique basée sur les travaux de J. Schumpeter. Les routes de monopoles sont vues par cette école comme  
115 une récompense pour les entreprises qui innovent et sont donc légitimes pour encourager l'innovation et donc la croissance. Certes, cela conduit à une augmentation des inégalités entre entreprises, mais celle-ci ne devrait pas être durable. En effet, l'innovation sera  
120 peu à peu copiée par d'autres entreprises et proposée à un coût moindre aux consommateurs. L'entreprise initiale va donc perdre sa route, ce qui va l'inciter à innover de nouveau. Il existerait donc un cercle vertueux entre innovation, inégalités et croissance. De plus, dans la théorie  
125 schumpétérienne, les entreprises les moins productives sont naturellement éliminées et leurs facteurs de production sont alors disponibles pour des entreprises pouvant participer davantage à la croissance : c'est la destruction créatrice.

130  
La théorie schumpétérienne justifie donc le rôle positif et transitoire des inégalités dans la croissance. Du point de vue de l'entreprise, il semblerait que les inégalités ne portent pas préjudice à la croissance,  
135 bien au contraire. Cela explique pourquoi le débat majeur sur les inégalités concerne aujourd'hui les inégalités entre individus.

\*

Note / 20	Correcteur

1

Les inégalités entre individus sont multiples, toutefois le débat majeur se concentre aujourd'hui sur les inégalités de Capital, leurs conséquences et les moyens d'y faire face (II).

5

Le débat sur les inégalités entre individus a longtemps porté sur les différences de salaire, avant de se tourner vers les inégalités de Capital (A).

10

Comme dans la théorie des entreprises, les inégalités salariales peuvent être en partie justifiées par une différence de productivité ou une volonté incitative à l'image de la théorie des contrats incitatifs de Tirole et Laffont. Toutefois, si une partie de ces inégalités de revenu peut sembler légitime, ce n'est pas le cas de l'intégralité des inégalités salariales. Ainsi, selon l'OCDE, 10% des inégalités de revenu entre hommes et femmes en France en 2018 ne sont pas explicables. Or, si une partie de la population perçoit un revenu inférieur à ce qu'elle devrait véritablement toucher, alors cette partie de la population consomme nécessairement moins, ce qui a un impact négatif sur la croissance. C'est notamment par cela que l'Etat a mis en place la parité des salaires dans la fonction publique. Au niveau international, certains Etats comme la Suède sont allés plus loin en se posant qu'à fonction égale, un homme et une femme perceivent un salaire égal. Ainsi, si les inégalités de revenu ont été perçues comme un problème pour l'Etat qui a tenté de leur apporter une solution, les inégalités de Capital constituent la problématique actuelle.

20

25

30

Il y a deux visions des inégalités de Capital. Selon

(1) Indiquer la nature du concours.

(2) Précisez le niveau : CME - CM1 - CM2 - CTE - CT1 - CT2 - CT1/VE - CAT2 - BSAT - BSTAT.

(3) Pour les examens de langues, préciser : active, réserve, service détaché.

(4) Ne rien inscrire dans cette case.

(5) Le candidat porte au numérateur le numéro d'ordre de la feuille et au dénominateur le nombre total de documents constituant sa composition (ex. : 1/3 puis 2/3 et 3/3).

La théorie du ruisellement, les différences de dotation en capital permettent aux mieux dotés d'investir davantage, ce qui a un impact positif pour la croissance et un effet positif pour l'ensemble de la société. C'est dans cette optique que l'impôt sur la fortune (ISF) a été remplacé par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI). Selon T. Piketty, cette mesure n'a pas porté ses fruits, d'autant que l'évasion fiscale était en réalité peu conséquente sous le régime de l'ISF. Selon lui, les inégalités de capital sont le problème majeur de la société française. Il justifie sa vision par la "seconde loi du capitalisme" - développée dans Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle (2013) - selon laquelle le taux de rendement du capital est supérieur au taux de croissance. De ce fait, les inégalités salariales seraient le moindre problème puisque les individus s'enrichiraient désormais majoritairement grâce à leur capital. Or, la société française est particulièrement disparate dans les dotations en capital. Selon l'OCCE, les 1% des Français les plus riches possèdent 50% de tout ce qu'il y a à posséder en France, tandis que les 50% des Français les moins riches en possèdent environ 5%. Ces inégalités nuisent à la croissance car le capital des plus riches n'est que peu réinjecté dans l'économie nationale. De plus, ces inégalités de capital se traduisent généralement par des inégalités sociales qui ont des conséquences négatives en matière d'éducation. Ainsi, selon l'OCDE, la France a le système scolaire le plus inégal de l'organisation. Elle estime que 24% des différences de performances scolaires entre les élèves français s'expliquent par leur milieu social d'origine, contre 9% pour les élèves allemands. Le Suisse par la France est de se trouver face à des "Lost Einsteins" selon les mots d'une étude américaine de 2018. Cette étude concluait que les inégalités sociales empêchaient les individus provenant de milieux peu aisés de se lancer dans des projets d'entrepreneuriat et d'innovation et ce même s'ils en avaient la capacité intellectuelle.

Les conséquences des inégalités de dotation en capital sont donc néfastes pour la croissance, et ce à plusieurs niveaux. Il conviendrait alors de pallier ces inégalités (B).

En premier lieu, la fiscalité sur l'héritage devrait être revue en France, comme le préconise une note récente du Conseil d'Analyse Économique (CAE). En raison de l'optimisation fiscale, une large partie des très gros héritages n'est pas taxée à hauteur de ce qu'elle devrait. Cela représente une perte importante pour l'ensemble de la société. Pour ces raisons, la note préconise de supprimer les possibilités d'optimisation. En second lieu, certains économistes comme T. Piketty proposent de mettre en place un héritage universel que chacun pourrait toucher à sa majorité. Si cette idée semble peu réaliste aujourd'hui, elle pourrait être adaptée en étant conditionnée aux ressources du foyer parental. Cet héritage devrait alors être concilié avec les aides d'État. Il pourrait être financé par la taxe sur l'héritage mentionnée précédemment. L'objectif de ces mesures est de rétablir une égalité des chances et de permettre à de potentiels entrepreneurs de ne pas s'auto-censurer et de se lancer dans leur projet.

En ce qui concerne les inégalités scolaires, il s'agit également d'améliorer l'égalité des chances. Cela pourrait passer par un renforcement de l'aide aux devoirs sous conditions de ressources afin de permettre aux élèves les plus défavorisés de bénéficier d'un tutorat dédié. Cette mesure s'inspire des travaux de Duplo et Banerjee (prix Nobel en 2019) en Inde. Les deux chercheurs avaient expérimenté des tutorats en petits groupes pour les élèves en difficulté et avaient prouvé que ces tutorats avaient permis d'améliorer les résultats scolaires des élèves concernés. Par ailleurs, dans la continuité de la campagne du ministère de l'Éducation faisant la promotion des femmes entrepreneurs, une campagne sur les métiers de l'entrepreneuriat et de l'innovation pourrait être mise en place dans les zones

105

d'éducation parasitaire. L'objectif serait alors de lutter contre l'auto-censure afin de favoriser la croissance sur le long terme.

\*

\*

110

\*

115

In fine, les inégalités ne sont pas toutes préjudiciables à la croissance. Tout dépend de leur nature et de leur cause. Ainsi, il est légitime que l'Etat intervienne pour réduire les inégalités lorsque ces dernières sont passives. Une inégalité passive signifie qu'elle ne provient pas d'un effort de l'entreprise ou du travailleur. Dans cette optique, les inégalités de capital sont un problème majeur auquel une réponse doit être apportée. L'Etat doit donc se saisir rapidement de ce sujet en s'inspirant des recommandations des économistes.

120

125

130

135

140